

Assemblée générale du 29 mai 2026.

Nous tenons, tout d'abord, souhaiter la bienvenue à la nouvelle équipe municipale, Monsieur le Maire, Monsieur Frédéric MATHIEU, Monsieur Eric ANTOINE, adjoint très actif et disponible pour les associations, ainsi que le nouveau conseil municipal qui nous soutiennent dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie.

Points développés dans cet exposé :

- La trésorerie
- L'activité chasse
- Les activités passées
- Les activités futures
- L'actualité.

La trésorerie

Frais Assemblée générale	47,04 €
Frais Géo Avocats	1 140,00 €
Frais de gestion	
Site internet (abonnement)	56,72 €
Fournitures administratives	151,23 €
Frais postaux	7,14 €
Frais bancaires	5,00 €
Don association Canopée	100,00 €
Frais réception	145,90 €
Assurances GROUPAMA	316,08 €
Total dépenses :	1969,11
Solde 2025	-1 099,11 €
<u>Solde au 31 décembre 2025</u>	7 976,83 €

L'activité chasse

Ce point sera abordé dans un document à paraître, car des modifications très récentes, et inquiétantes, méritent une attention particulière.

Activités passées.

Participation au comité de pilotage qui a eu lieu en Mairie de Saint-Gobain le 21 novembre 2025. Il est à noter que ce comité était tombé dans les oubliettes depuis quelques années et qu'il a été remis au goût du jour par monsieur le Maire. Ce comité rassemble les représentants des usagers de la forêt et devrait permettre d'échanger sur de nombreux sujets.

Depuis 2023, la directive Natura 2000 qui couvre l'ensemble du massif forestier St-Gobain/Coucy-basse, est placée sous la responsabilité de la Région. Véronique Teinturier, vice-présidente de la région des Hauts de France, qui n'est guère tendre avec l'ONF, était présente, ainsi que Corentin Pollet, responsable Natura 2000 au Conseil Régional. Ce changement de responsabilité est intéressant car on pourrait ainsi envisager la révision du docob (document d'objectif) de la directive, qui a été mis au point par on ne sait qui et qui fait la part belle à l'Office. Le responsable de l'UT de Saint-Gobain ne semblait pas se réjouir de cette perspective, d'ailleurs.

Coeur de l'Aisne.

Nous avons participé, le 16 mai, à la création de l'association qui va s'occuper de l'élaboration du dossier de réserve mondiale de biosphère, dossier à présenter et à défendre à l'UNESCO dans les 3 ans à venir.

Participation au comptage au phare des grands animaux.

Sur ce point, il faut noter qu'un autre parcours a été ajouté au trajet habituel. Ceci rend donc caduc tout le suivi effectué depuis plus de 20 ans. Le comptage ne donnait pas la quantité exacte de grands cervidés présents sur le massif, mais donnait une indication sur l'évolution du cheptel, sur les lieux fréquentés, sur le sexe ratio... Le fait d'ajouter un itinéraire supplémentaire rend donc toutes les valeurs collectées précédemment nulles. On peut s'interroger sur l'objectif final de ce rajout.

Survol aérien du massif.

Je voulais effectuer ce survol pour avoir une idée plus précise de l'exploitation. Monsieur Frédéric Pitois m'a accompagné. En 30 minutes, et pour 125 euros, au départ de l'aérodrome de Laon, on peut faire le tour de la forêt. Le but était aussi de prendre des clichés de zones particulières, Malheureusement, le jour du vol, mon appareil photo, qui comme moi, n'est plus tout jeune, m'a lamentablement laissé en plan. J'ai donc pris quelques images avec la caméra, mais très peu sont exploitables.

L'impression globale est que le massif est pas mal mité, et que son artificialisation devient flagrante vue du ciel.

Il serait judicieux de refaire l'expérience en automne hors couvert végétal et avec un appareil photo en état de marche. Et, bien entendu, un autre membre du Bureau pourra prendre ma place.

Cartographie parcellaire du massif.

Le parcellaire complet de la forêt a été réalisé. Ce travail va permettre de visualiser rapidement les parcelles exploitées ainsi que leur mode d'exploitation. Il est intéressant de situer les coupes rases, les régénérations naturelles ou artificielles, les zones en futaie régulière ou irrégulière.

On peut aussi, à partir du cahier des ventes de bois, vérifier si l'exploitation suit bien le plan d'aménagement.

On pourra enfin placer les parcelles qui ont été traitées en coupe rase depuis une trentaine d'années, et cela risque d'être surprenant.

Analyse du cahier des ventes de bois ONF.

Ce catalogue se trouve facilement sur le site d l'Office.

Chaque lot est présenté sur une fiche qui indique :

Le numéro de l'article

La localisation (forêt, commune, carte, coordonnées GPS)

Les clauses contractuelles (type de marquage, cloisonnement, place de dépôt)

Les clauses particulières (précautions selon météo, sol, sentier...) .

La description du peuplement avec l'essence, le nombre par essence, le diamètre de chaque arbre.

Ainsi, au 17 avril 2026, il est prévu que 11 531 m³ soient prélevés sur une surface de 239,74 ha, soit un volume moyen à l'ha de 48,1 m³ et un total de 21435 arbres abattus.

Il y aura évidemment d'autres lots mis en vente avant la fin de l'année civile et qui seront donc exploités en 2027.

Il est intéressant de noter que l'ONF annonce un volume prélevé d'environ 6,7 m³ par hectare et par an. Nous annonçons un volume de 48,1 m³.

Les chiffres de l'Office ne sont pas faux, mais nous considérons qu'ils sont biaisés. Le volume annuel est calculé par rapport à la surface globale du massif, 9000 hectares, soit 6,7 m³ à l'hectare. Par analogie, c'est comme si la densité de population de la France était calculée par rapport à la surface de l'Europe, au prétexte que la France est en Europe...

Ou encore : Cette technique de mesure revient à calculer la densité de la population française par rapport à la densité de la Lozère (14 habitants au km²) ou de la calculer par rapport à la densité de la Seine Saint Denis (71 119 habitants au km²).

Nous serions alors 3 844 260 000 par rapport à la Seine Saint Denis et 7 560 000 par rapport à la Lozère...

Nous considérons que c'est l'impact direct sur la biodiversité des zones exploitées qui est à observer, pas la moyenne des coupes sur l'ensemble de la forêt.

Si l'on rapporte le volume à la surface exploitée, soit pour l'instant, en 2026, 239,74 ha on obtient 48,1 m³. Et ce sera la même chose l'année prochaine, puis l'année suivante, etc...

Et donc le volume sera beaucoup plus important ce qui se vérifie par l'impression d'omniprésence de coupes et les alignements vertigineux de grumes aux bords des routes.

Courriers.

Différents courriers ont été envoyés à la société de vénerie, à la Préfecture et à L'ONF à propos de l'incident de chasse à courre survenu à Folembay le 7 février 2026.

Monsieur le Maire, à notre demande, a écrit à la Préfète et à la Direction régionale de l'ONF pour faire cesser les coupes rases, réduire les volumes exploités et revenir à des délais de rotation permettant la régénération sereine des bois et de la végétation.

Comme nous l'avons souligné dans une petite vidéo avant les élections municipales, l'association a toujours bénéficié d'une oreille attentive et d'une aide appréciable de la part de l'équipe municipale et nous lui en sommes grandement reconnaissants.

Bien sûr, cette vidéo n'a pas fait l'unanimité et c'est bien normal, mais elle a reçu beaucoup plus d'avis positifs que négatifs, environ 20 fois plus.

Un autre courrier a été adressé au Conseil régional et à l'ONF concernant la coupe qui a lieu actuellement autour du « terrain de cross » et vers le « saut du boiteux ».

Nous sommes en pleine zone Natura 2000, dans un Espace Boisé Classé, en pleine période de nidification, d'éclosion des batraciens, reptiles et insectes, de mise bas des mammifères.

Les vacances scolaires approchent et le terrain de jeux de nombreux petits gobanais sera inabordable et ce pour plusieurs années.

C'est une catastrophe écologique pour les espèces protégées (pic noir, pic mar, bondrée apivore, mésange bleue, salamandre, tritons) mais aussi pour les chouettes, hiboux, écureuils, lucanes cerf-volant entre autres.

Ne serait-ce pas la marque d'un profond mépris de la part de l'Office pour la vie sauvage mais aussi pour les habitants de la commune ?

Activités futures.

Participation au comité de pilotage et nous l'espérons à l'élaboration du nouveau DOCOB Natura 2000.

Participation au comptage au phare des grands animaux.

Compléter le parcellaire avec les zones traitées en futaie régulière depuis 30 ans.

Deuxième survol du massif.

Participation au dossier de présentation de la réserve de biosphère.

Festival vidéo animalier amateur qui aura lieu cette année les 6 et 7 novembre couplé avec une expo photos de Monsieur Alain Barberi dans le site de la Chapelle si c'est possible, les 7 et 8 novembre.

Actions diverses selon l'actualité.

Bois énergie.

C'est une exploitation apparue il y a une dizaine d'années qui prend des proportions très inquiétantes et présente plusieurs inconvénients malgré son image d'énergie renouvelable.

Je ne parle pas ici de l'affouage, activité séculaire voire millénaire, et qui souvent sert à « nettoyer » les sous-bois. Je parle surtout des plaquettes.

D'après les derniers chiffres parus, le volume de bois énergie dépasse celui de bois d'œuvre ou de trituration, ce qui pose problème pour les petites scieries ou les petites entreprises travaillant cette matière première.

La demande a tellement explosé qu'on en arrive à couper les arbres au bord des routes , que l'on éradique les haies, que l'on transforme des forêts de feuillus en plantation de résineux ou de peupliers , essences à croissance rapide, que l'on sacrifie des jeunes plantations pleines d'avenir, que l'on exploite les sous-bois au sécateur, éliminant du même coup toute la biodiversité. En fait, le bois énergie est une fausse bonne idée :

D'abord, son rendement avoisine les 35%, ce qui représente un gâchis terrible.

En comparaison avec les chaudières à fioul ou à gaz dernières générations, une chaudière à bois dégage 150% de plus de CO₂ (dioxyde de carbone), gaz incolore et inodore qui prive le corps d'oxygène en chassant les molécules, peut provoquer des pertes de conscience et entraîner le décès.

La chaudière à bois produit aussi 400% fois plus de CO (monoxyde de carbone), qui est un gaz très toxique pour les mammifères, dont l'Homme, car il se fixe sur l'hémoglobine du sang à la place de l'oxygène provoquant l'asphyxie.

Enfin, elle produit 200% de plus de particules fines qui pénètrent profondément dans les bronches et occasionnent des inflammations, des problèmes cardiaques ou pulmonaires.

Le bois énergie est surtout utilisé pour alimenter les chaudières à biomasse qui produisent de l'électricité ou du chauffage. L'ONF nous annonce que le bois énergie prélevé sur notre massif est utilisé localement pour le centre de rééducation ou le nouveau site de l'hôpital de Prémontré. Il oublie de dire qu'une grosse partie s'en va aussi à Nesles et vers l'aéroport de Roissy.

Concernant la biodiversité, la récolte de ce bois est une catastrophe de plus car elle est ultra mécanisée et donc provoque le tassement des sols, nécessite des chemins qui défigurent notre forêt et perturbe la vie sauvage .

L'Office affirme qu'il ne trouve plus assez de bûcherons pour effectuer les travaux en forêt et qu'il est donc obligé d'utiliser des machines pour exploiter et réaliser les cloisonnements.

La réalité est toute autre. Le volume exploité sur notre massif pour la filière bois énergie est trop important pour être effectué par le bûcheronnage traditionnel. Les machines ont un bien meilleur rendement.

Il faut 5 minutes pour couper un arbre, il faut 100 ans pour le fabriquer.

Le bois énergie supprime des puits de carbone et rejette dans l'atmosphère des quantités gigantesques de gaz à effet de serre.

Le dérèglement climatique devient de plus en plus évident, ses effets de plus en plus dévastateurs et on fait exactement l'inverse de ce qu'il faudrait faire pour le contrecarrer.

Comme dit la chanson, « de monde meilleur, on ne parle plus, tout juste de sauver celui-là »,,,

Les chiffres exacts de l'exploitation bois énergie restent très difficiles à consulter. Ceux annoncés par l'office paraissent bien dérisoires par rapport à ce que l'on voit en forêt.

Et comme nous n'avons plus trop confiance dans la parole de l'ONF...